



MINISTÈRE DE LA CULTURE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 24/04/2021

23e FÊTE DE LA LIBRAIRIE INDÉPENDANTE

La Fête de la librairie indépendante met en lumière les passeurs de culture que sont les libraires, leur métier, leurs valeurs et leur passion pour les livres.

A l'occasion de sa 23^{ème} édition, Roselyne Bachelot-Narquin, ministre de la Culture, est allée aujourd'hui à la rencontre des libraires de *L'Attrape-cœurs* dans le 18^{ème} arrondissement de Paris, l'une des 480 librairies indépendantes francophones qui participent à cette opération.

Au lendemain de la journée mondiale du livre et du droit d'auteur, cette manifestation est également l'occasion de célébrer le 40^e anniversaire de la loi relative au prix du livre, dite « loi Lang ». Cette loi a permis non seulement la consolidation du modèle économique des librairies et maisons d'édition mais aussi la préservation de leur incroyable diversité. Cette édition de la Fête de la librairie indépendante permet de témoigner de l'attachement de la filière du livre à cette loi et de rendre hommage à l'engagement passionné de Jack Lang, ministre de la Culture de 1981 à 1986 puis de 1988 à 1993.

Roselyne Bachelot-Narquin réaffirme, à cette occasion, le soutien constant du Gouvernement en faveur des librairies indépendantes ainsi que de l'ensemble du secteur du livre. Depuis le début de la crise sanitaire, les librairies ont bénéficié à la fois des mesures transversales de soutien aux entreprises mais aussi d'un plan de soutien spécifique mis en œuvre par le Centre national du livre (CNL) et les Directions régionales des affaires culturelles. L'Etat a aussi pris en charge leurs frais d'expédition durant le 2^{ème} confinement.

Dans le cadre du plan de relance, sera par ailleurs généralisé le programme d'éducation artistique et culturelle « Jeunes en librairie », qui invite collégiens et lycéens à découvrir la chaîne du livre et en particulier le rôle des librairies de proximité. Ces dernières bénéficieront également des achats de livres pour les collections des bibliothèques publiques qui seront aidés par le CNL.

Ainsi, l'Etat a su être aux côtés des librairies tout au long de l'année écoulée, durant laquelle les Français ont montré combien ils étaient attachés à ces lieux de culture si singuliers.

Contact presse Ministère de la Culture

Délégation à l'information et à la communication
Tél : 01 40 15 83 31
Mél : service-presse@culture.gouv.fr
www.culture.gouv.fr